

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS :

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envois des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Cafés, Hôtels et Pensions	5.70	2.85	1.50

Le Journal est envoyé gratuitement à l'essai, pendant 15 jours à toute personne qui en fera la demande.
Le "BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplément au prix de fr. 0.60 par semestre

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par l'Administration du « Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

L'abonnement à l'année 1906 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 10 lignes, à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

FERNET-BRANCA

Des FRATELLI BRANCA de MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé
AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF
se méfier des contrefaçons — Exiger la bouteille d'origine

Représentant général pour la Suisse : JOSEPH FOSSATI, Chiasso (Tessin) Dépôt chez M. Kessler-Cretton, Sion

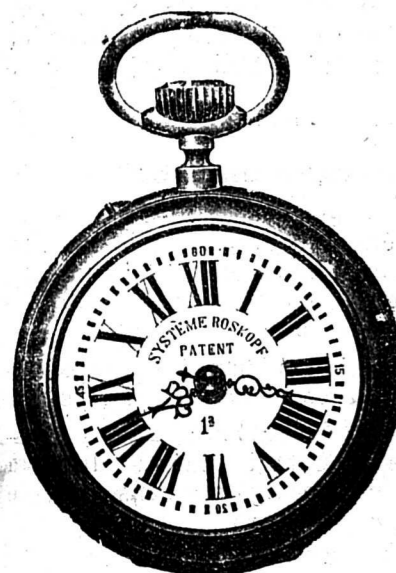
Vin blanc

de raisins secs
à Fr. 20.— les 100 litres

Vin rouge

(garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)
à Fr. 27.— les 100 litres

pris en gare de Morat contre remboursement. — Analysé par les chimistes. — Fûts à dispositions. — Echantillons gratuits et franco,
OSCAR ROGGEN, MORAT



TOUJOURS PRÊTS A EXPÉDIER

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés. — Grandeur exacte au dessin ci-contre. Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. En cas d'accident, rhabillage gratis et immédiat.

Fr. 8.50 en nickel ou acier noir.
Fr. 9.50 en nickel décorée, cadran couleur
Fr. 15.— en argent contrôlé et gravé

Envoi franco contre remboursement par la fabrique

LS WERRO FILS

MONTILIER près MORAT
Maison de confiance fondée en 1896

Atelier spécial, pour rhabillages de montres de tous genres, aux prix les plus bas. — On accepte en paiement, les vieilles boîtes de montres or et argent. 350

CHOCOLAT KOHLER

En 2-8 jours

es goûtes et toutes grosseurs au cou disparaissent : 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti-goutteuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement doucement et du côté d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

S. FISCHER, méd.
à Grub Appenzell (Rh.-E.) 76

5 à 20 francs par jour à tous,

Homme ou dame sans quitter emploi Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 25 rue Monthoux à Genève. 545

ATTENTION

mérite la combinaison de valeurs lots à, autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels, de 4, 5, 8 et 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. Lots principaux de Fr. 600,000, 300,000, 250,000 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000 10,000 5,000, 3,000 etc., etc., seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs. 509

Les prochains tirages auront lieu ; 1, 15 et 20 octobre, 1 et 10 novembre, 1, 10, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés, sur demande gratis et franco, par la

Banque pour obligations à primes à BERNE, Rue du Musée, 14

VÉRITABLE
FRANCK
Marque déposée

MOULIN À CAFÉ

meilleur mélange au café.

Sage-femme I. Cl.

Mme Vve Blavignac, Genève
3 Rue des Paquis (près la gare)
Reçoit pensionnaires. Traitement des maladies de dames. Consultations et par correspondance. 484

MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan

MANDOLINES en palissandre et nacre
Fr. 13, 15.75, 19.75
Qualité extra : Fr. 25, 30, 150
GUITARES ; Fr. 7.50, 12, 15 à 100

Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est envoyé gratis.

CAFÉ bon marché et excellent.

5 kg. frs.

CAMPINAS, vert, fin, choisi, 7.50
SALVADOR, » » » 8.50
JAVA, jaune, extra gr. grains 9.—
SALVADOR, perlé, vert, fin, 9.—
JAVA, jaune, supérieur, 12.—

Cafés torréfiés

2 1/2 kg

MELANGE SUISSE, (garant pur 4.50
MELANGE de Lenzbourg) de goût 5.—
DOMINGO, perlé, extra fin, 6.75

Franco contre remboursement.
Demandez la liste des prix 575
H-8825-Q
J. Bertschinger-Hirt, Lenzbourg

ON CHERCHE

à louer de suite à SION ou environs, 2 chambres meublées et cuisine pour honorable famille.

Adressez les offres par écrit sous chiffre 696 à l'Administration du Journal et Feuille d'Avis du Valais.

Aux Vignerons

La boucherie chevaline
DE GERBAIX
à Lausanne

expédié à l'occasion des vendanges, Bonne viande de cheval au prix exceptionnels de 40, 50 et 60 ct. le kg. — Indiquer le prix en faisant la commande. PLX-1061

CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION
DOMODOSSOLA

TANNERIE ET MANUFACTURE DE TIGES

Commission en vins ; en fûts, bouteilles et fiasque

LA PLUS IMPORTANTE LOTERIE

est celle pour la nouvelle église catholique de NEUCHÂTEL

à UN FRANC le billet

Gros lots de fr. 40,000, 15,000, etc.
Un gagnant sur 38. BILLETS variés.

Les billets sont en vente chez Ch. GANTER coiffeur à Sion, Mme Vve Jos. BOLL à Sion et C. de SIEBENTHAL, coiffeur à St-Maurice 625

ou envoyés contre remboursement par Mme FLEUTY Agence Générale Rue Gourgas, 4 GENEVE

On cherche des revendeurs S'adresser aussi à Mme FLEUTY à Genève

CHOCOLAT SUCHARD

TOUJOURS LE MEILLEUR POUR CUIRE ET POUR CROQUER.



CHAUSSURES fines et ordinaires

Souliers forts de campagne
SOCQUES
Pantoufles, Guêtres (jambières)

● CAOUTCHOUCS ●

On trouve à bas prix, malgré la hausse persistante des chaussures chez

ADOLPHE CLAUSEN

SION
RUE DE LAUSANNE

PLUS DE 50 MILLIONS DE FRANCS dans l'espace de 24 mois Sans risque et d'une manière lé-gale on peut obtenir d'énormes gains en adhérant à un SYNDICAT avec fr. 5 ou fr. 10. Cotisation mensuelle (ou fr. 220, versement net) Que personne ne néglige de demander le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco. 555 EFFECTENBANK à BERNE

Thés de Ceylan de Chine

467
Maison E. STEINMANN
Thés en gros
● GENEVE ●

Demandez ce thé à votre épicer

Madame C. Fischer à Zurich, ruede Théà tre 30, envoi franco et sous pli, contre 50 cent en timbres, sa brochure traitant de la

Chute de cheveux

et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

Instruments de musique

A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture, pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

Maison Spéciale pour les Cafés

„MERCURE“

CHOCOLATS SUISSES & DENRÉES COLONIALES

recommande ses

Mélanges de CAFÉ TORREFIE

réputés les meilleurs et les plus aromatiques
12 sortes différentes de 80 cts. à frs. 2.— le 1/2 kg.
5 % d'escompte en timbre-rabais. Le café est moulu gratuitement
Grand choix de Chocolats, Cacaos, Thés, Biscuits, Bonbons, etc.

80 SUCCURSALES EN SUISSE
Vente directe aux consommateurs. Expéditions par la poste au dehors
Prix-courants des cafés et des thés gratis et franco.
Bureau central à Berne, Schanzenstrasse, 6,

A SION, Succursale Rue de Lausanne, 2,

L'IVROGNERIE N'EXISTE PLUS

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir

La poudre COZA vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance car elle produit l'effet merveilleux de dégotter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, sa sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison

La poudre COZA a reconlé des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

ECHANTILLON GRATUIT
Coupon No 416
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'Institut à Londres.
Lettres à affranchir à 25 cts.

COZA INSTITUTE

Dept. 416 907
62, Chancery Lane Londres (Angleterre)

MAISON MURE, à Pont-St-Esprit (Gard) A. GAZAGNE, Gendres et Sucr. Phos de 1^{re} classe.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

par le SIROP de HENRY MURE
FLACON : 5 FR. — NOTICE : GRATIS.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

Thé Diurétique. France. Henry MURE

sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les Douleurs des Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rend aux urines leur limpidité normale. — Néphrites, Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostata et de l'Utricle, etc.

PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS.

MALADIES de POITRINE

BRONCHITE CHRONIQUE
RACHITISME, SCROFULE
MALADIES des OS
EPUISEMENT NERVEUX
ANÉMIE

Depôt général de l'ALCOOLATURE D'ARNICA de la TRAPPE DE NOTRE-DAME DES NEIGES Remède souverain contre toutes blessures, coupures, contusions, défallances, accidents choïriformes. DANS TOUTES PHARMACIES. — 2 FR. LE FLACON.

E. PERL & Co BIENNE

CHAUFFAGES CENTRAUX

de tous systèmes
Eau chaude, Vapeur à basse pression etc.

Bulletin politique

La séparation en France

Récemment, dans un discours prononcé à un banquet, M. Poincaré, ministre français des finances, qu'on qualifie cependant de politicien modéré, avait fait une charge à fond contre l'Eglise et le pape à propos de la loi de Séparation. Il avait déclaré entre autre que cette loi aurait été acceptée il y a quelques semaines par la majorité des évêques et qu'elle aurait été plus tard repoussée par eux sur l'ordre du Saint-Siège. D'où l'orateur concluait à la mauvaise foi de l'épiscopat français.

L'Osservatore Romano, organe autorisé du Vatican, commentant le discours de M. Poincaré, dément la véridité de l'accusation portée contre les évêques et il fait remarquer ensuite que si les associations cultuelles sont constituées, elles ne peuvent l'être qu'en opposition directe et flagrante avec la volonté de l'épiscopat français et qu'elles seront absolument en dehors de la hiérarchie catholique, et partant, selon l'interprétation de M. Briand lui-même, en opposition absolue avec la lettre et l'esprit de l'art 4 de la loi de séparation; et cependant, constate l'Osservatore Romano, des associations semblables ont été reconnues par le gouvernement français et enregistrées par le «Journal officiel».

Les associations dont parle le journal du Vatican sont, comme nous l'avons dit, dans le dernier n° celles qui ont été formées, par deux curés révoqués, à Culey dans le département de la Meuse et à Puymasson, dans le département de Lot et Garonne.

L'Osservatore Romano en conclut que l'art. 4 ne sauvegarde pas les droits et la hiérarchie de l'Eglise, puisque le gouvernement consacre officiellement deux associations cultuelles dont les ministres ne sont plus en rapport avec leurs évêques. Cela démontre combien est opportun et utile le refus énergique et catégorique opposé par le pape à cette loi, assez souple pour permettre à un gouvernement anticlérical de l'interpréter suivant ses caprices.

Les socialistes allemands et la grève générale

Le congrès socialiste de Mannheim poursuit ses délibérations qui roulent pour le moment sur un sujet très grave: la grève générale. A la séance de mercredi, M. Bebel a développé longuement sa manière de voir à ce sujet. Tout en reconnaissant qu'en proclamant la grève générale en Allemagne dans les conditions actuelles, les chefs socialistes commettraient une faute comparable à celle d'un général qui va combattre sachant d'avance qu'il sera défait et se rendrait, par conséquent, digne du conseil de guerre et de la peine de mort, M. Bebel conclut en disant:

«S'il se produit un attentat au suffrage universel, si l'on voulait nous ravir complètement le droit de coalition, il y aurait alors un moment où ne se poserait plus pour nous la question de savoir si nous voulons ou si nous ne voulons pas: nous devrions.»

Il n'y aurait plus à marchander, il nous faudrait aller au feu même si nous restions en route.

Les déclarations de M. Bebel ont plu à M. Legien, le leader des syndiqués qui a exprimé sa satisfaction de voir que le congrès a renoncé à admettre qu'on pourrait, en tout temps, se servir de la grève générale comme arme de combat:

«Ce ne sont pas des violences, dit-il, qui résoudront la question sociale. Les grèves générales ont abouti partout à des échecs, et l'exemple du résultat obtenu en Russie ne saurait être évoqué comme argument contraire.»

Les grèves en Russie, ont été, tout d'abord des luttes engagées pour une augmentation de salaire, et ensuite seulement, elles se sont transformées en manifestations révolutionnaires.

La fouguese révolutionnaire Rosa Luxemburg est par contre irascible. Elle blâme la volte-face du vieux Bebel qui cherche à rentrer dans les bonnes grâces des socialistes, et propose comme exemple les camarades de France qui ont décidé la grève générale du jour où une guerre viendrait à être déclarée. Quand les socios en jupon s'y mettent!

Dans sa réunion de jeudi matin, le congrès a continué la discussion sur le même thème. Une proposition de résolution a été présentée par M. Adolphe Braun, rédacteur à Nuremberg; elle est ainsi conçue:

«Le parti persiste à considérer la grève générale comme un moyen de lutte puissant et indispensable, étant données certaines circonstances entraînant la réaction, moyen propre non seulement au mouvement ouvrier politique, mais encore à un mouvement de syndicats»

Cette résolution n'a pas encore été mise au vote et les débats sur la grève générale continuent aujourd'hui.

Le programme agraire en Russie

Le programme agraire de M. Stolypine, basé

sur l'émancipation du paysan du mir, la vente d'environ six millions de déciatines des domaines, trois millions de terres privées en Europe et la cession presque gratuite des vastes propriétés de la couronne en Sibérie, soulève des critiques d'ordre financier.

On se demande d'où viendra l'argent nécessaire aux mirs pour le rachat des lots abandonnés par les membres sortants et au Trésor pour les opérations de banque foncière et d'émigration.

On se demande si le programme de M. Stolypine n'est qu'une manœuvre électorale et si les comités agraires dont dépendra l'exécution en seront capables.

Tous les partis sont d'accord, mais l'opinion est vivement impressionnée par ce problème, et même les journaux d'opposition marquent le coup pour M. Stolypine dont le prestige et la position sont notablement accrus.

CONFEDERATION

L'opinion d'un général français sur l'armée suisse

Le général français Langlois continue à publier ses impressions sur l'armée suisse:

Les armes en liaison — Dans les marches, l'avant-garde n'existe pour ainsi dire pas; du moins elle est si rapprochée du gros qu'elle ne pourrait donner à ce dernier ni le temps ni l'espace nécessaires pour manœuvrer. Evidemment les idées allemandes sur le rôle des avant-gardes sont en faveur en Suisse; c'est peut-être bien dangereux dans ce pays si favorable aux surprises et où la liaison entre les colonnes est si difficile à réaliser.

Les positions fortifiées sont remarquablement organisées et occupées. L'évacuation des positions en cas de retraite s'exécute avec une promptitude remarquable. Cependant, la protection des flancs m'a paru quelque peu négligée, d'où la réussite générale des mouvements enveloppants. Cette observation s'applique également aux petites unités de troupes elles-mêmes que j'ai vues plusieurs fois surprises (infanterie et artillerie) par suite de la négligence apportée dans la surveillance des couverts voisins.

L'attaque se fait principalement par enveloppement, ce qu'expliquent naturellement l'observation précédente et la faveur des théories germaniques. Elle ne se produit pas au moyen d'un effort violent, d'une concentration énorme des forces sur un point: les grandes unités reçoivent chacune un objectif, et le commandement n'a plus qu'à espérer voir l'une d'elles perdre quelque part; c'est du moins ce qu'a expliqué le directeur des manœuvres à l'une des critiques. Dès lors l'emploi des réserves est très limité.

Dans la défensive, j'ai toujours vu, au contraire, conserver sagement de fortes réserves. A la dernière journée de manœuvres, une contre-attaque faite par tout un régiment sur l'aile enveloppante de l'assaillant fut tout à fait brillante. C'était non seulement un beau spectacle, mais aussi une manœuvre bien conçue; supérieure exécutée: par la nature même de son débouché, cette contre-attaque se fit sur plusieurs lignes, se soutenant bien mutuellement et protégeant efficacement le flanc de la première. Ce mouvement offensif fait grand honneur au commandant des troupes et aux exécutants.

Le directeur des manœuvres a critiqué, avec beaucoup de justesse, d'abord le manque de liaison entre les colonnes en marche et entre les unités au combat, ensuite l'insuffisance dans la transmission des ordres. La nature de la région rendait extrêmement difficiles, on ne peut le nier et la liaison fut la prompte transmission des ordres. Cependant il est certain qu'il y aurait quelque progrès à faire à cet égard.

Commandement. — La question la plus troublante qu'on puisse se poser lorsqu'on étudie l'organisation de l'armée suisse est celle-ci: comment, en si peu de temps, parvient-on à faire des chefs?

Dans le système suisse le principe suivant est absolu: chaque gradé doit payer ses galons par un sacrifice volontaire, c'est-à-dire par un supplément de charges militaires, par une plus longue durée du service. Par exemple, si l'on compte toutes les journées réelles de service le soldat d'infanterie, dans sa vie militaire (Elite et Landwehr), fait 181 jours de service; le caporal (sous officier) 292, soit presque le double pour obtenir ce simple galon; le lieutenant 463, et le capitaine 585. Un lieutenant-colonel, commandant de régiment à quarante-deux ans, a fait un minimum de 917 jours de service. En outre, le capitaine doit rester dans l'Elite et dans la Landwehr quatre ans de plus que le soldat, dans le Landsturm cinq ans.

Les journées supplémentaires de service imposées aux gradés sont utilisées de la façon la plus intensive et fort judicieusement dans les écoles de toutes sortes.

Ce sacrifice «librement consenti», très lourd pour des commerçants, des industriels, pour des hommes exerçant une profession libérale, est l'indice de la bonne volonté, du zèle, du dévouement au bien public qui forment la caractéristique du citoyen suisse. Ces qualités s'accusent dans tous les actes de la vie militaire ou civile.

Une autre cause de la valeur incontestable du commandement est la jeunesse des officiers: ils sont en effet nommés: capitaine à 30 ans en moyenne, major commandant de bataillon à 34, lieutenant-colonel commandant de régiment à 41, colonel commandant de brigade à 45 ans. Dans l'armée mobilisée (Elite et Landwehr), aucun capitaine, aucun commandant de bataillon n'a plus de 49 ans. — Les quatre

brigades de cavaleries sont commandées par un colonel et trois lieutenants-colonels dont le plus âgé a 49 ans, le plus jeune 42 ans.

Aussi tous ces officiers sont vigoureux, alertes, véritables entraîneurs d'hommes. On peut affirmer que malgré le temps fort court de service qui leur est imposé, les chefs de bataillon et les officiers subalternes sont pleinement à la hauteur de leur tâche: leur instruction technique théorique très développée, car ils travaillent beaucoup, et dans la pratique de la conduite des troupes, ils ne laissent rien à désirer. C'est un cadre de grande valeur.

Les caporaux et sergents m'ont paru avoir assez d'autorité, mais ce n'est là qu'une première impression. Est-ce parce que leur instruction professionnelle est insuffisante, est-ce parce qu'ils appartiennent au même canton que leurs hommes, sont leurs camarades dans la vie civile? Peut-être est-ce pour ce motif que l'on a affecté quatre lieutenants à chaque compagnie, chacun commandant une section.

Il n'y a pas de limite d'âge pour les lieutenants-colonels et colonels; cependant les colonels commandant les divisions sont encore jeunes, de cinquante-deux à cinquante-huit ans; moyenne cinquante-quatre.

Les manœuvres, qui se sont déroulées dans un pays extrêmement coupé où les petites unités étaient forcément livrées un peu à elles-mêmes, ne permettent pas de porter un jugement sur le haut commandement. Tout ce que je puis dire, c'est que les critiques étaient minutieuses et très justes; on voit que les chefs des grandes unités travaillent énormément et cherchent à remplacer la pratique «constante» du commandement par l'étude et la méditation.

Qualités morales. — Ce qui frappe tout particulièrement dans l'armée suisse, c'est la discipline, la «bonne volonté générale», le sentiment du devoir profondément enraciné. Cela se remarque dans les faits les plus insignifiants comme dans les plus importants, chez le simple soldat comme dans les grades les plus élevés, dans toutes les armes, dans toutes les situations. Tous semblent accomplir avec satisfaction le devoir militaire. J'en citerai un seul exemple, parce qu'il m'a vivement frappé. Comme toutes les personnes astreintes au service militaire doivent marcher sans aucune exception, toutes les ambulances militaires sont mobilisées aux manœuvres, ce qui excède les besoins; beaucoup d'entre elles restent donc inactives. A chacune d'elles sont affectés quatre médecins non montés. Ceux-ci font toutes les étapes à pied avec l'ambulance, formant le premier rang de quatre de la colonne, alignés comme à la manœuvre. Je l'ai maintes fois constaté et n'ai vu aucune exception.

Est-il réellement beaucoup de pays où des médecins, sans la moindre plainte, sans le moindre indice de mauvaise humeur, quitteraient ainsi leur clientèle pendant 18 jours pour faire sans utilité, à pied et en tenue régulière, des étapes sur des routes poussiéreuses? Mais c'est là la «règle», et chacun observe la règle facilement avec la conscience du devoir accompli. C'est là certes, l'une des manifestations les plus probantes de l'excellent esprit qui anime tous les Suisses, les officiers particulièrement, montrant l'exemple de l'abnégation, de la discipline, du respect de la loi.

L'armée suisse est loin d'ailleurs d'être démocratique au sens que nous donnons souvent à cette expression. Les officiers sont choisis avec soin; une enquête sérieuse est faite sur la «situation civile» des aspirants officiers, qui doivent être «recommandables à tous les points de vue»; les sous-officiers proposés pour officiers doivent obtenir la majorité des suffrages du corps des officiers réunis sous la présidence du commandant du bataillon.

Le corps d'officiers ne forme pas une secte à part dans l'échelle sociale, mais il est composé de «privilegiés» qui peuvent prendre sur leurs loisirs le temps nécessaire au supplément de service qui leur est imposé. L'esprit militaire de la race est tel que l'on ne manque jamais de candidats pour accepter volontairement ces charges certainement lourdes.

La cavalerie elle-même forme aussi un corps de privilégiés, puisqu'elle se recrute parmi les hommes susceptibles de verser les fonds nécessaires à l'acquisition d'un cheval d'arme, de le nourrir et de l'entretenir toute l'année.

Enfin, la durée des services est variable d'une arme à l'autre. On voit donc que dans ce pays si profondément républicain les doctrines égalitaires sont loin d'être poussées à l'excès, jusqu'à l'absurde, comme certains utopistes le voudraient, chez nous.

Je me suis permis quelques critiques de détail qui n'ont aucune importance capitale à mes yeux, parce que le facteur dominant dans l'armée suisse est sa force morale «tout à fait exceptionnelle»; or, comme cette force est celle qui de beaucoup a le plus d'influence à la guerre, l'armée suisse telle qu'elle se présente aujourd'hui, est certainement redoutable.

Avec quelques sous-officiers permanents, un état-major et le haut commandement en partie permanents aussi, cette armée serait non seulement comparable aux armées des grandes puissances, mais supérieure à beaucoup d'entre elles.

De plus en plus, je suis convaincu que dans une nation où «l'amour du pays est enraciné dans tous les coeurs comme dans l'Helvétie, la formation des hommes de troupe ne demande pas un temps très long. Avec de bons cadres, en nombre suffisant et une instruction intensive «en terrain varié», on peut diminuer la durée du service, pourvu que le souffle patriotique anime au plus haut degré tous les citoyens dès leur enfance. N'est-ce pas d'ailleurs l'application de ce principe absolument vrai que la force morale domine tout? Le Japon n'a-t-il pas vaincu la Russie surtout par son patriotisme exalté et la volonté de vaincre qu'il donnait à tous les combattants?

L'antimilitarisme est le plus dangereux dissolvant pour une armée. Malheur aux nations qui laissent décroître le culte de la patrie! Leur armée, quel que soit son outillage, quelle que soit son organisation, quels que soient les sacrifices qu'elle impose au pays, sera toujours faible.

L'éducation morale de l'école primaire est la base; elle a sur la vie de l'individu, sur l'esprit de toute la nation une influence inaltérable; c'est là que doit germer, dans l'amour le plus profond pour la patrie, le sentiment du devoir et du sacrifice. Le séjour dans l'armée ne peut que développer ce sentiment s'il existe déjà, il est impuissant à le faire naître s'il a été oblitéré dans le jeune âge par des théories démoralisantes.

Sous ce rapport, les écoles de la Suisse républicaine peuvent nous servir de modèle.

Conclusion. — Avons-nous quelque leçon à puiser dans l'étude de l'armée suisse? Oui, certes, au moins en ce qui concerne spécialement l'instruction et l'éducation militaires de nos officiers de réserve. Aujourd'hui que la France compte surtout sur ses réserves, il importe à tout prix de donner des chefs capables à nos unités de deuxième ligne. L'étude des écoles militaires de la Suisse peut nous aider à beaucoup dans cette tâche, qui s'impose de la façon la plus absolue. Nous avons beaucoup à faire pour atteindre le but; travaillons-y sans relâche. L'avenir de notre pays en dépend.

Général Langlois
ancien membre du conseil supérieur de la guerre

Erratum — Dans le précédent article, à propos de la progression sous le feu, une erreur typographique m'a fait dire: «la deuxième ligne marche à 700 mètres au plus de la première...»; il faut lire «la deuxième ligne marche à 300 mètres au plus», etc.

La protection ouvrière

Une conférence de l'Association internationale pour la protection des travailleurs s'est réunie jeudi matin à 9 heures, à Genève. Le Landammann Scherrer, de St-Gall, a prononcé un discours de bienvenue au nom de la Suisse. Il a rappelé la signature de la convention diplomatique de Berne et ses effets.

M. Henri Fazy a souhaité la bienvenue au nom des autorités genevoises, M. le Dr Koch, délégué allemand, a apporté le salut du ministre Posadowski. MM. Mataja (Autriche), Monte Martini (Italie), von Caal (Hongrie), ont parlé ensuite.

Après ces discours très applaudis, on a entendu encore M. Millerand, délégué français:

«Nous nous réunissons, a-t-il exposé en une intéressante allocution, au lendemain d'une journée historique; c'est un immense encouragement pour l'Association dans son activité indispensable comme laboratoire expérimental. Elle a de nouveaux progrès à préparer, car il faut perfectionner l'outillage mécanique, il faut surtout protéger celui qui manie l'outil. Et ce faisant, l'Association travaillera aussi au perfectionnement moral et à l'union des nations.»

Il est fait ensuite une sorte d'appel des délégués accompagné du compte des voix que possède chaque nation. Au surplus, il est décidé que dans les cinq commissions — ou sections — chaque nationalité ne disposera que d'une voix.

Ces commissions s'occuperont de l'office international du travail, de l'emploi du plomb dans l'industrie, du travail de nuit des jeunes ouvrières, de la journée maximale, du travail à domicile, de l'assurance des ouvriers étrangers.

Le soir, au palais Eynard, il y eut réception somptueuse offerte par l'Etat et la Ville aux délégués de la conférence internationale pour la protection ouvrière. MM. Maunoir, vice-président du Conseil d'Etat; Pricam, vice-président du Conseil administratif; Lachenal, président du comité de réception, ont pris la parole.

La plupart des chefs des délégations étaient présents.

Massacres de gibier

Pour éviter un dépeuplement trop complet de nos territoires de chasse, montagnes, plaines ou forêts, les gouvernements cantonaux ont établi les mises à ban.

Tel territoire est interdit aux chasseurs pendant un certain laps d'années. Le gibier peut alors y prospérer, croître et multiplier.

Malheureusement il semble que telle précaution risque d'aller à fin contraire.

En effet, dès que l'interdit est levé, les chasseurs — sûrs de ne pas rentrer bredouilles — se ruent en très grand nombre vers le district privilégié.

De leur côté, les pauvres bestioles qui n'ont pas été inquiétées pendant tant d'années, qui ignorent les aboiements des chiens et les détonations brutales, ne sont pas assez farouches: elles s'offrent d'elles-mêmes, inconscientes du danger, aux coups des chasseurs.

C'est ainsi que du district de Spadlatscha, dans les Grisons, on a descendu le premier jour de la chasse plus de cent chamois.

Ces chiffres sont loin de représenter le résultat véritable de la chasse, car beaucoup de pièces ont été dirigées sur l'Oberhalbstein. Si la chasse avait continué sur ce pied-là, les 700 chamois qui, au dire des gardes, habitent ce district, eussent disparu en quelques jours jusqu'au dernier.

Aussitôt le Conseil d'Etat des Grisons, pour arrêter le carnage, a interdit de nouveau, au

bout de trois jours la chasse dans le district. C'est ce qu'il y avait de mieux à faire.

L'«Engadiner Post» appelle la chasse au chamois pratiquée ainsi une véritableoucherie. Il émet l'opinion que seule l'institution des districts francs «à perpétuité» peut empêcher la destruction complète du chamois dans nos montagnes.

A l'autre extrémité de la Suisse, sur la montagne de Boudry, dans le canton de Neuchâtel, il y a eu — pour les mêmes raisons — un affreux massacre de chevreuils. Des braconniers et des chasseurs peu scrupuleux, tuent même des chevrettes, en violation de la loi qui protège cette catégorie de gibier.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois, à la demande de la «Diana» vient aussi d'interdire à partir du 30 septembre jusqu'au 1er décembre la chasse dans la montagne de Boudry et la chasse au chevreuil dans tout le canton.

Société des vétérinaires suisses

Dimanche et lundi a eu lieu à Olten (Soleure) la réunion annuelle de la Société des vétérinaires suisses, à laquelle ont assisté un très grand nombre de participants. M. le professeur Rusterholz, de l'Ecole de Zurich, a présenté un rapport sur un nouveau traitement de la mammites contagieuse, et M. le lieutenant-colonel Gräub, vétérinaire du II^e corps d'armée, a lu un travail très documenté sur l'élevage du cheval en Suisse et s'est fait le champion de l'élevage d'un cheval de trait propre au service de l'artillerie.

M. le professeur Artoing, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, membre honoraire de la Société suisse, a fait une conférence du plus haut intérêt contre la tuberculose.

Pour n'avoir pas été annoncés avec le fracas cher à certains expérimentateurs, les travaux du savant lyonnais n'en font pas moins époque et justifient l'espoir de ceux qui croient être en possession d'une arme puissante contre la tuberculose. Des essais de vaccination contre la tuberculose du bétail vont du reste être faits en Suisse sous la surveillance des facultés vétérinaires de Berne et Zurich, et les divers modes de vaccination, d'après les méthodes d'Arloing, de Behring et de Schütz, seront soumises à une critique serrée.

La houille blanche

La commission nommée par le Département fédéral de l'intérieur pour étudier la revision de la constitution fédérale en ce qui concerne les forces hydrauliques, se réunira probablement à la fin d'octobre.

La même commission aura à s'occuper de l'initiative fédérale concernant les forces hydrauliques (100,000 signatures.)

En décembre, le Conseil fédéral adressera aux Chambres, un message sur l'ensemble de la question.

Banque nationale

Le conseil d'administration de la Banque nationale a constitué comme suit la commission de surveillance de la Banque nationale:

MM. Hirter (Berne), président; Usteri (Zurich) vice-président; Frey (Bâle), Heller (Lucerne), Hugentobler (St-Gall), Lombard (Genève) Virieux (Vaud).

Le Conseil fédéral soumettra aux Chambres un arrêté sur la répartition des attributions entre les deux sièges principaux de la Banque nationale suisse.

Aumôniers militaires

La Société suisse des aumôniers militaires s'est réunie jeudi 27 septembre, à Macolin. Bienne. Une trentaine de membres, protestants et catholiques y assistaient.

Dans un rapport très documenté, M. Strasser, pasteur à Grindelwald, a répondu aux critiques du Dr Oeri, rédacteur aux «Basler Nachrichten», qui assistait à la séance, et a montré l'utilité en temps de paix des fonctions d'aumônier.

Après une discussion très courtoise, M. Helg, curé à Allstatten (St-Gall) a été nommé président, en remplacement de M. Ludwig, pasteur, à Bienne.

Au dîner, un vin d'honneur a été offert par la paroisse et la ville de Bienne.

Une charmante course à l'île de Saint-Pierre a terminé la journée.

En faveur des employés des C. F. F.

Le Conseil d'administration des chemin de fer fédéraux se réunira aujourd'hui vendredi.

Il aura à statuer sur une proposition de la commission permanente d'après laquelle des vacances de six jours par an, sans réduction de salaire, seraient accordées aux ouvriers des ateliers employés depuis plus de dix ans.

La commission propose également de fixer à partir du 1er janvier prochain les heures de travail dans les ateliers à 54 heures par semaine sans diminution de salaire.

La Direction générale s'est réservée de présenter au Conseil d'administration d'autres propositions ne faisant pas aux ouvriers de concessions aussi absurdes.

VALAIS

Personnel enseignant des écoles primaires

Plusieurs communes n'ayant pas encore leur

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

SOCIÉTÉ

DES

Usines de Grandchamp et de Roche à GRANDCHAMP

PRÈS VEYTAUX-CHILLON (VAUD) 412

FABRIQUES DE GYPS ET, CHAUX CIMENT MIXTE (Rochite) CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN 3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME

MÉDAILLES DE VERMEIL

L'EXPOSITION de ZURICH de 1883



L'EXPOSITION D'YVERDON de 1894

Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS

DE CHAUX ET CIMENT POUR LES

Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulouvrenière et du Pont de Mont Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Châtellard, etc., etc.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION

RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION

Journal et Feuille d'Avis du Valais

- | | |
|-------------------------------------|--|
| Circulaires — Livres | Impressions soignées en tous genres |
| Cartes de visite — Cartes d'adresse | Cartes de vins — Etiquettes pour vins |
| Lettres de mariage | Catalogues — Prix-courants |
| Enveloppes — Têtes de lettres | Affiches — Programmes — Lettres de voiture |
| Lettres de faire part | Chèques — Memorandums |
| Journaux — Brochures — Registres | Factures — Diplômes |
| Actions — Obligations | Menus — etc.. etc. |
| — Cartes de fiançailles — | |
- Travail prompt et soigné

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais

(30)

EN PÉRIL

XXVII

NOUS PARTONS POUR L'AUBERGE

— C'est suffisant. Il m'avait averti hier soir. Toute la journée d'hier, ce Rudersdorf a monté la garde dans Lambeth, mais il paraît que Taras n'est pas sorti de chez lui.

— Enfin, je suis content que cela finisse. Kavanagh compte faire grand bruit de l'histoire dans les journaux et empêcher ainsi que cette maudite persécution ne se renouvelle.

Je me demandai, à part moi, pourquoi il ne l'avait pas fait plutôt, si l'action de la presse devait avoir tant d'influence.

— Ne vous tracassez pas de Taras, continua Georges. Tout ira bien. Kavanagh a tout préparé; on peut se fier à lui. Il n'attendait que l'arrivée des agents russes pour frapper un coup décisif. Il a écrit hier soir des télégrammes adressés aux membres des Chambres, à l'ambassadeur de Russie, au ministre des affaires étrangères, au directeur de la police,

à tous ceux qui peuvent nous être utiles, et en ce moment, ces télégrammes filent dans toutes les directions, comme les étincelles jaillissent d'une enclume. Fiez-vous à Kavanagh; c'est ma devise. Il est moralement impossible, avec les précautions prises par lui, que Taras soit emmené hors d'Angleterre.

Gordon se trompait-il, ou Kavanagh possédait-il réellement une telle puissance? J'étais trop ignorante de la vie pour résoudre un tel problème; je ne pouvais qu'accepter le mot d'ordre de Gordon.

Passant la tête à la portière, il cria au cocher:

— Vous savez où vous nous conduisez?

— Oui, monsieur; nous devons retrouver le patron à Sandy-Allée, et s'il n'est pas là, traverser la Tamise pour le rejoindre à la « Joie du Matelot ».

— Vous connaissez tous ces endroits-là?

— Un peu, monsieur! J'ai servi quatre ans dans la police de la Tamise.

Au moment où nous entrions dans les bas quartiers, le brouillard devint plus épais, l'obscurité plus intense.

— Espérons que nous allons les rencontrer de ce côté du fleuve, me dit Gordon, car, par une obscurité semblable, il sera bien difficile de traverser.

Je ne répliquai pas, sachant que, si nous devions passer la Tamise, Kavanagh y aurait pourvu.

Les rues étaient absolument désertes, le cocher pouvait rouler à toute vitesse malgré l'obscurité qui, dans les ruelles que nous traversions, n'était coupée que de loin par la pâle lueur d'un bec de gaz isolé.

On sentait une odeur de résine. D'un côté de la rue, la lumière de notre lanterne tombait sur des piles de bois de construction; de l'autre, les mâts d'un navire, s'élançant au-dessus d'une palissade goudronnée, ressortaient au reflet du fanal qui s'y balançait. Nous longions les Docks de la Baltique; le cocher ralentit le pas pour tourner un angle, puis s'arrêta sous un bec de gaz accroché à un énorme mur de briques.

Il siffla et sauta du siège, Gordon saisit sa canne, ouvrit la portière et descendit. Je me blottis dans l'angle de la voiture, serrant les dents, retenant ma respiration, dans l'attente de la catastrophe immédiate.

L'homme avait donné le signal; ses complices n'avaient plus qu'à s'élaner du sein de l'obscurité et à s'emparer du pauvre Gordon.

Personne ne parut. Le cocher siffla une seconde fois et regarda autour de lui, perplexe.

— Je n'y comprends rien, fit-il, après avoir attendu un instant que quelque bruit rompît

le silence. Le patron m'avait dit que nous le trouverions là, lui ou quelqu'un d'autre.

— Vous êtes sûr de l'endroit? insista Gordon.

— Absolument. Voici le vieux bateau (désignant une barque renversée sur la rive) et voici la brasserie (indiquant une lueur vague au fond de l'espace noir qui faisait face au mur.) Le patron doit être sur le bord de l'eau. Attendez une demi-minute, monsieur.

Il partit en courant le long du bord et bientôt se perdit dans le brouillard.

— Kavanagh aura traversé la rivière, me dit Gordon, et l'individu qu'il avait posté pour nous avertir a cédé évidemment aux tentations de la brasserie. Cela est beaucoup plus probable que de croire qu'il sera allé plus loin. Vous est-il égal de rester seule une ou deux minutes?

— Oui, oui... je n'ai pas peur!

— Je vais voir à la brasserie. Si le représentant de Kavanagh ne s'y trouve pas, je découvrirai bien quelqu'un pour me passer.

Il partit précipitamment et je vis son ombre se dessiner sur le fond éclairé, au moment où il entra, en poussant la porte battante.

Il se fit un long silence; alors j'entendis un long coup de sifflet lointain dans la direction

prise par le cocher.

Mes yeux ne quittaient plus la brasserie. La nuit épaisse et la distance m'empêchaient de distinguer bien nettement ce qui s'y passait, mais il me sembla qu'elle avait deux portes, une de chaque côté de la façade, laissant filtrer deux rayons de gaz, et ce qui acheva de me le prouver, c'est qu'un homme se glissa dehors, du côté opposé à celui par où Gordon était entré, puis un autre, puis un troisième, à pas furtifs et rapides.

Ils restèrent un moment groupés, et leurs silhouettes semblaient gigantesques dans ce brouillard. Alors, à un nouveau coup de sifflet du cocher, ils prirent leur course vers le bord de l'eau. Sachant sans doute que je devais être dans la voiture, ils s'en tinrent aussi loin que possible. Néanmoins, je distinguai ces trois ombres fantastiques qui défilaient et se perdaient dans la nuit.

Quelques minutes s'écoulèrent. Puis, Gordon revint rapidement de la brasserie, suivi par un homme portant une lanterne.

— J'ai trouvé quelqu'un qui va nous passer. Il connaît la « Joie du Matelot » dit Georges, me rejoignant.

— Si je la connais « la Joie » répéta le vieux batelier avec une grimace. J'vas trouver moyen de vous passer, quoi qu'il faudra aller à tâtons sur la rivière, on peut le dire, par ce

maudit brouillard.

A ce moment, le cocher reparut, toujours en courant, accompagné d'un inconnu.

Le patron est déjà à l'auberge, monsieur; il a laissé cet homme pour vous y transporter dans son bateau.

— Je puis me passer de lui, fit Gordon. J'ai retenu quelqu'un pour me rendre le même service.

XXVIII

CAPTURES

Le cocher protesta.

— Mais, M. Kavanagh a engagé cet homme; si nous attendait, il était seulement allé voir à son bateau.

— C'est un mensonge! cria le batelier de Gordon. Ses camarades et lui étaient dans le cabaret là-bas, quand monsieur y est entré; il les aurait vus, s'il avait passé par le bar. D'ailleurs, qui ça êtes-vous? ajouta-t-il agressif, élevant sa lanterne à la hauteur du visage de son rival. Vous, un batelier patente, jamais! vous n'êtes pas du quartier; bien mieux, vous n'êtes qu'un étranger, pas seulement capable de demander un verre de bière en anglais.

— En tous cas, dit Gordon avec autorité, je m'en tiens à l'homme que j'ai arrêté; il trou-

vera mieux son chemin dans ce brouillard qu'un individu ne connaissant pas la Tamise.

Se tournant vers moi, il voulut encore me persuader de retourner à la voiture, mais je refusai résolument, sentant que le moins que je pusse faire était de le suivre jusqu'au bout de l'aventure.

— Attendez notre retour, dit Gordon au cocher, en m'offrant son bras.

Evidemment contrarié du tour inattendu que prenaient les choses, l'autre répondit par un maussade signe de tête. Je cherchai des yeux son complice; il avait disparu.

Le batelier, portant la lanterne et se dandinant lourdement, descendit jusqu'au bord de l'eau, nous ayant sur ses talons. Il nous quitta alors pour amener son bateau. Je lâchai le bras de Gordon, afin qu'il pût se défendre en cas d'attaque. Ma raison défaillait sous des influences contradictoires.

Tout pouvait arriver: que savais-je? Ces hommes, voyant échouer leur projet d'attirer Gordon dans leur bateau, allaient-ils tenter de le saisir de force? La chose était possible, mais il me semblait plus probable, de crainte que le batelier ne donnât l'alarme, qu'ils allaient nous suivre jusqu'à l'escalier du bac et nous attaquer plus près de « La Joie du Matelot » où ils auraient, au besoin, l'aide de Putty et des autres agents employés dans cette affaire. Né-

anmoins, tous mes sens étaient en éveil pour percevoir le moindre bruit dans l'obscurité silencieuse qui nous enveloppait.

Je voyais sautiller la lanterne; le batelier passait de barque en barque; il atteignit enfin la sienne et la ramena vers le bord. Nous y entrâmes et nous allâmes nous asseoir à l'avant.

Le batelier posa sa lanterne à nos pieds et donna un bon coup d'aviron.

— La lumière, ça ne m'avance à rien! dit-il; j'aime mieux trouver mon chemin à tâtons.

— Il n'y a pas grand danger de collision, cette nuit, demanda Gordon.

— Oh non, monsieur! n'y a que le bateau de police qui circule, et pas un bâtiment dans les alentours.

Au bout d'une minute il reprit:

— Patron, n'entendez-vous pas un autre coup d'aviron que le mien?

— Non.

— Ça bat pourtant joliment l'eau. Du diable si on ne croirait pas voir ce grand vaisseau qui est là-bas à l'ancre, derrière Doggets-Crick! Ma parole, c'est lui! Tenez! s'écria-t-il brusquement, trempant sa main dans l'eau, nous descendons plus vite que la marée!

Il saisit sa lanterne et en projeta la lumière à l'avant, avec une série d'exclamations éner-

giques.

— Je m'en doutais. Les brigands! Ils nous ont attaché un câble, et à présent, ils nous remorquent.

Posant la lumière, il se pencha vivement pour détacher le crochet qui nous retenait, mais ce mouvement n'était pas achevé que l'autre barque recula, nous heurta violemment et se trouva bord à bord avec nous. La faible lueur de la lanterne suffit à nous montrer une main se posant sur notre plat-bord.

Le batelier, accroupi à l'avant, tournait un visage exaspéré vers les maudits étrangers, quand il reçut un coup d'aviron sur la tête; un homme sauta de la barque voisine dans la nôtre, la lanterne fut jetée à l'eau et nous demeurâmes dans une totale obscurité.

Le batelier était tombé comme une masse, avec un cri sourd, et gisait maintenant immobile. Nous n'entendions plus que des ordres à voix basse et un bruit rythmé de rames, à quelque distance de nous.

Gordon s'était dressé, demandant impérieusement ce que signifiait cette agression, mais il ne reçut point de réponse, et rendu impuissant par l'extinction de la lanterne, son plus grand souci fut, dès lors de me protester qu'il ne m'advierait aucun mal. Il ne comprenait rien à tout cela, ne se doutant pas que le

but poursuivi était précisément de le faire prisonnier. Moi-même, je me demandai comment

l'aventure allait finir, car je croyais encore qu'on menait Gordon à « la Joie du Matelot ».

Un coup de sifflet partit de notre remorqueur; un autre lui répondit, à une distance assez faible, semblait-il. J'en conclus que ce signal partait de la côte, et une faible étincelle me fit croire que nous touchions à l'escalier du bac. Mais, en approchant, la lueur devint rougeâtre, impossible à confondre avec un bec de gaz.

Un second échange de sifflets, cette fois tout près, et une lumière blanche descendit lentement au niveau de la rouge.

— C'est la chose la plus étrange du monde! dit Gordon perplexe. Il y a un vaisseau là devant nous, et ce sont ses fanaux.

Alors je compris! Gordon allait être conduit directement à bord du navire russe au lieu de l'auberge, comme le voulait Kavanagh.

Quelques instants après, nous accostions le long de la sombre coque du steamer. Sur l'étroite plate-forme, au bas de l'escalier, attendait un officier en manteau long, qui tenait une petite lanterne dont la vive lumière m'éblouit, lorsqu'il la projeta sur nos visages.

L'homme qui avait sauté dans notre barque l'amena tout contre la plate-forme et l'y maintint. L'officier souleva sa casquette et dit en russe:

(à suivre)